RAPPORT ANNUEL 2019

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITE
RAPPORT FINANCIER

Pôle Bio Massif Central

« Rassembler pour le développement de l'agriculture biologique dans le Massif Central »

PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

Sommaire

RAPPORT MORAL.....3

RAPPORT D'ACTIVITE 6

2019 - Quelques repères *7*

Fonctionnement du Pôle (instances/membres/salariés) *8*

Les projets *10*

Investir pour le futur *23*

Communication et valorisation *32*

RAPPORT FINANCIER.....35

Bilan *36*

Compte de résultat de l'exercice *38*

Evaluation des contributions volontaires *40*

Annexe *41*

Budget 2020 ..... *47*

Rapport moral

“ **J**e commencerai ce rapport moral en vous demandant de bien vouloir m'excuser pour sa transgression vis à vis des normes édictées pour ce type d'exercice, si toutefois il en existe. Ce rapport moral ne peut pas échapper à l'actualité de ces derniers mois.

Nous vivons une situation sans précédent pour l'activité humaine. Aujourd'hui, le monde entier est conscient des changements que va entraîner cette pandémie qui, hélas, ne sera certainement pas la dernière. La destruction de la biodiversité et l'accroissement du commerce international ne font que multiplier les zoonoses et les rendre de plus en plus fréquentes.
Suite à cette crise sanitaire, une crise alimentaire est à craindre, due aux défaillances de la mondialisation des échanges mise en place ces dernières décennies. La concurrence entre les États, qui nous a conduit à des bassins de production spécialisés et intensifiés à l'échelle planétaire, devant permettre une alimentation bon marché pour tous les pays, nous amène à des catastrophes écologiques, à tuer l'agriculture vivrière et à entraîner des spéculations financières, aboutissant il y a peu aux « émeutes de la faim ». ***Revivrons-nous la même histoire, en pire ?***
Cette période qui s'annonce difficile pour un grand nombre de femmes et d'hommes à travers la planète, doit nous rappeler notre engagement pour plus de Bio durable, une agriculture biologique qui s'appuie sur les quatre principes énoncés par l'IFOAM (Santé, écologie, équité, précaution).

Bien que venant de structures dont les histoires sont différentes, nous avons choisi de nous rassembler au sein du Pôle Bio MC sur ces valeurs il y a plus de vingt ans. Pour nous, l'AB n'était pas une agriculture de niche, mais la voix d'avenir du développement agricole et rural du Massif Central, devant se diffuser par la recherche pour et avec les agriculteurs.
Pendant cette crise, les médias et les politiques ont fait la part belle à la relocalisation pour les produits de première nécessité et aux circuits courts pour l'alimentation. L'agriculture biologique, agriculture systémique, est par essence une agriculture qui pourrait produire localement les denrées indispensables, en maintenant des fermes nombreuses, non soumises aux aléas du commerce international et des spéculations boursières. Il ne s'agit pas de fermer les frontières, mais de gagner en auto-suffisance alimentaire pour un territoire donné.

Pour cela, l'agriculture biologique a besoin de plus de moyens pour accompagner les agriculteurs, sur les volets techniques et économiques dans leur transition, que ce soit en amont par la recherche, tout au long de leur cheminement par le développement, et en aval par la création de filières adaptées à la relocalisation, mode de commercialisation de plus en plus prégnant et nécessaire pour notre souveraineté alimentaire. Nous pouvons toujours espérer que la prochaine PAC permette d'avancer sur un changement de systèmes agricoles plus durables et bio, mais sans attendre ces jours heureux qui tardent à venir, le Pôle Bio Massif Central, comme vous le savez, s'est engagé dans une démarche inédite de recherche de fonds privés.
Ce travail fastidieux, long à mettre en place, a commencé à se concrétiser en 2019 par le volet communication en interne et vers l'extérieur. Le rapport d'activité vous en rappelle les points

forts et nous débattrons cet après-midi des projets de « ***l'Initiative Bio Massif Central*** », qui se doit d'aboutir pour permettre notre pérennité.

Au-delà de la recherche et de la diffusion sur les données techniques pour améliorer nos rendements et nos résultats économiques et la résilience de nos systèmes face au changement climatique qui continuent à travers la poursuite de nos actions sur lesquelles nous reviendrons pendant le rapport d'activité, je pense que nous devrions rapidement nous interroger sur l'évolution des besoins alimentaires dans le Massif Central et de notre capacité, en tant que producteurs bio, à y répondre. J'avais déjà évoqué ce sujet l'année dernière et j'espère que pendant les « ***Rendez-Vous Bio Acteurs*** », qui se dérouleront au cours de l'année 2020, ce sujet sera mis à l'ordre du jour.
Je laisse à notre équipe le soin de présenter le rapport d'activité et à notre trésorier le rapport financier, et je finirai en vous faisant part de ma frustration de ne pas partager cette AG en présentiel avec vous.
Nous remercions les partenaires financiers du Pôle Bio MC, pour cet exercice 2019 :

- La Convention Massif Central, avec le soutien de l'État (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales) et les régions concernées par notre Massif, notamment la région Nouvelle-Aquitaine ;
- A nouveau le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, via les fonds CasDar et les crédits animations (DRAAF AuRA) ;
- EDF – Une rivière, Un territoire ;
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Rappel
La **souveraineté alimentaire** est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations, sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays. ”

Didier Lorioux
Président du Pôle Bio Massif Central

Rapport d'activité

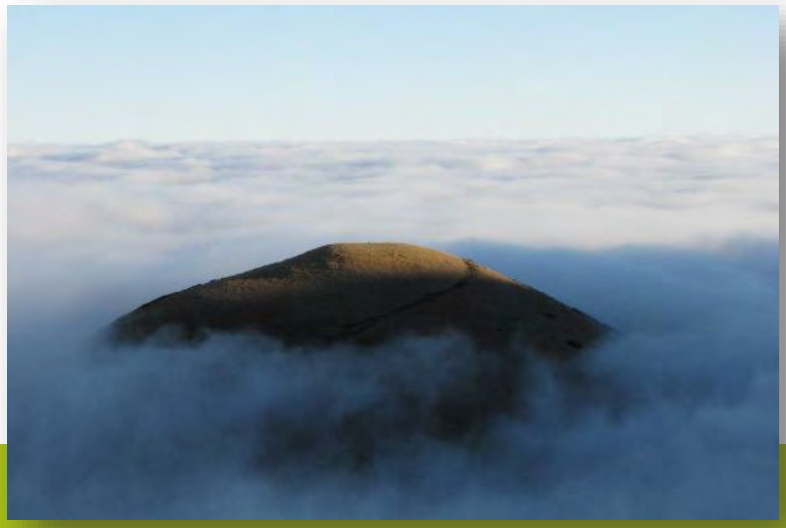

2019 - QUELQUES REPERES

- 3 projets multi-partenaires portés par le Pôle à l'échelle Massif Central
- 2 projets nationaux en cours comme partenaire
- 2 nouveaux projets CasDar développés par /avec le Pôle et dépôt des dossiers pour la suite de 2 projets multipartenaires Massif Central
- **548,5** jours de travail (salariés) sur des projets en cours (*dont le suivi administratif hors temps de développement de nouveaux projets)*

Ingénierie de projets de recherche-développement

- Organisation, en partenariat avec l'ITAB, de la 7ème édition des ***BioThémas***, au Sommet de l'Elevage
- (Co-)organisation d'une journée d'échanges
- Participation à Tech&Bio
- Création et/ou diffusion de documents (>15)
- Création ou réactualisation des sites web des projets BioRéférences, BioViandes et du Réseau MéliBio
- En partenariat avec ABioDoc, création et diffusion de 3 numéros du BioTransfert Info
- Refonte, avec une nouvelle identité visuelle, du site web du Pôle Bio MC et investissement dans les réseaux sociaux
- 22,3 jours (salariés) dédiés au Sommet de l'Elevage (Stand bio et BioThémas)

Communication & Valorisation de résultats

- Travail sur les statuts du Pôle Bio MC
- Création d'une nouvelle identité visuelle
- Création du site de l'Initiative Bio Massif Central
- Refonte du site web du Pôle Bio MC
- Lancement de notre profil LinkedIn et de notre compte Twitter

Lancement de l'Initiative Bio Massif Central

- 13 réunions pour les instances *(AG, CA...)* et le travail sur les futurs statuts du Pôle et l'Initiative Bio Massif Central
- 34,6 jours de travail pour le fonctionnement du Pôle (*gestion courante, instances…)* et 8,8 jours pour le développement de nouveaux projets et l'animation du réseau
- 14,1 jours de travail pour prestations *(Notices ABioDoc surtout)*
- 2,3 ETP pour 2019 en CDI
- Congé parental de Julie Grenier
- Création du Poste de chargé de communication et de fonds privés et recrutement en CDD en mai 2019 d'Amélie Gidel, à temps plein

Fonctionnement interne du Pôle

FONCTIONNEMENT DU POLE

(instances/membres/salariés)

Vie des instances

En 2019, sept réunions d'instance ont eu lieu : un bureau, quatre conseils d'administration, l'assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire. Les assemblées générales ont eu lieu en présentiel, ainsi que le conseil d'administration d'élection du bureau, réuni le même jour que l'assemblée ordinaire (20 juin 2019). Cette dernière était ouverte aux structures membres du Pôle et aux structures pouvant devenir membres. En plus de son volet statutaire, elle a porté sur l'Initiative Bio Massif Central, avec des ateliers de co-construction. L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 02 octobre 2019, a porté sur les nouveaux statuts du Pôle. Les autres réunions des instances ont été téléphoniques.
Le travail sur l'évolution des statuts du Pôle Bio Massif Central et sur le développement de l'Initiative Bio Massif Central a aussi donné lieu à cinq focus de travail, réunions à distance de l'ordre d'une heure ouvertes à tous les membres. Il a été fait appel à Delsol Avocats, cabinet d'avocats, pour accompagner ce travail. Cette mission de conseil a donné lieu à un rapport et à une réunion téléphonique de restitution, le 11 mai 2019, ouverte elle aussi aux membres du Pôle Bio MC.

La Chambre d'agriculture Occitanie a de nouveau adhéré en 2019.

Le comité de recherche-développement (CRD) n'a pas été sollicité en 2019.

Moyens humains (hors administrateurs)

Pour rappel, l'équipe salariée du Pôle Bio MC compte, en 2019, quatre personnes en CDI :

- Julie Grenier, chargée de mission, en congé maternité puis parental depuis fin 2018 ;
- Myriam Vallas, directrice depuis janvier 2019, à plein temps ;
- Georges Alves, chargé administratif et financier, à 60 % ;
- Aurélie Belleil, chargée de mission, à 70 %.

Avec le congé parental de Julie, les CDI ont donc représenté, en 2019, 2,3 ETP.

Début mai 2019, dans le cadre de la création du poste à temps plein de chargé de communication et de fonds privés, Amélie Gidel a été recrutée en CDD de six mois, renouvelable deux fois. Son contrat a été renouvelé une première fois fin octobre 2019 (et une nouvelle fois, fin avril 2020).

Deux stagiaires ont été accueillis en 2019 sur des sujets différents :

- Stage en alternance dans le cadre de la licence pro ABCD de début octobre 2018 à début juin 2019 : Clémentine Métais (en lien avec le projet et le réseau MéliBio) ;
- Stage en alternance dans le cadre de la licence pro ABCD pour la période de fin septembre 2019 à début juin 2020 : Clément Sélébran (sur la création de vidéos, en lien notamment avec le projet BioRéférences).

Animation du réseau et travail en réseau

L'investissement dans ITAB Lab et appui à l'ITAB

Le Pôle a poursuivi en 2019 son investissement ITAB Lab, association créée en 2017 et regroupant un collectif d'acteurs de la recherche et de l'innovation en Agriculture Biologique (AB),

de la coordination et de la capitalisation des connaissances en la matière.
L'investissement du Pôle (soit 6,7 jours) dans ce cadre a été impacté par la grave crise qu'a traversée l'ITAB (voir ci-après). Malgré ce contexte particulier, cette implication s'est concrétisée par :

- La participation à des réunions téléphoniques du comité de suivi ;
- La participation en présentiel à l'AG ;
- L'organisation du séminaire ITAB Lab de deux jours qui a eu lieu en janvier 2019 à VetAgro Sup.

Le Pôle a aussi initié un travail collectif sur un possible projet commun autour de l'évaluation variétale.

Par ailleurs, l'ITAB ayant traversé une crise importante avec mise en redressement judiciaire, le Pôle Bio MC, par le biais de Georges Alves en particulier, a apporté un appui à la gestion administrative de projet (rapport et demande de solde pour le projet Otoveil). Cet appui s'est fait sous la forme de mise à disposition de salarié sur 5,5 jours.
A noter que le Pôle Bio MC a participé à l'AG de l'ITAB.

Autres actions

- Le Pôle Bio MC a poursuivi son investissement au niveau Massif Central, en participant à plusieurs réunions organisées par le SIDAM dans le cadre du Cluster Herbe. Le Pôle a notamment participé activement à l'organisation du Colloque « Au tour des prairies du Massif Central » qui a eu lieu le 14 novembre 2019. Le Pôle Bio MC s'est aussi impliqué dans le cadre du dépôt de demande de financement du LIT EHM (Laboratoire d'Innovation Territoriale – Elevage à l'Herbe de Massif). De même, le Pôle Bio MC a participé au travail de contribution des membres du Cluster Herbe en vue de l'élaboration de la feuille de route agricole de la prochaine convention de Massif Central (post 2020).

- Comme pour les dernières années, le Pôle Bio MC n'a pas pu, par manque de temps, répondre à toutes les invitations, comme celles pour participer au comité de pilotage de la Ferme des Bordes.

- Le Pôle, en lien avec l'Initiative Bio Massif Central, a eu des échanges avec divers acteurs comme Bio 63, Agro Bio 19, Biolait ou encore le Parc des Cévennes.

- Par ailleurs, dans le cadre de ses projets ou actions à l'échelle Massif Central (hors projets CasDar notamment), le Pôle a travaillé avec un large panel d'acteurs représentant plus de trente structures, dont la majorité issue du Massif Central.

JE M'ENGAGE
AVEC LE
Cluster
HERBE
MASSIF CENTRAL

LES PROJETS

Le Pôle porteur de projets multipartenaires à l'échelle Massif Central

En 2019, le Pôle a porté trois projets de recherche-développement à l'échelle Massif Central : MéliBio, BioRéférences et BioViandes Massif Central.

Projet MéliBio, ou « comment valoriser la diversité des espèces, des variétés fourragères et des pratiques culturales en Agriculture Biologique pour sécuriser les systèmes d'alimentation des ruminants du Massif Central »

Rappel sur le projet

Dans le Massif Central, quelles que soient les filières et la situation géographique, les prairies temporaires et les cultures fourragères sont des ressources clés du système fourrager. Développer des prairies temporaires à flore variée (PFV) ainsi qu'une diversité de cultures fourragères d'appoint (CFA) riches en protéines (protéagineux, légumineuses…), avec des variétés adaptables et rustiques permet en particulier :

. Des productions de fourrages plus importantes dans des conditions de cultures à faible niveau d'intrants, d'où une réduction de l'impact environnemental de la production fourragère ;

. D'améliorer les services écosystémiques rendus par les prairies : par exemple, la biodiversité hébergée dans les prairies augmente avec la diversité du mélange semé ;

. D'augmenter la flexibilité des systèmes d'élevages, en particulier pour faire face au changement climatique ;

. De répondre à l'autonomie en protéines des exploitations.

Mais d'importantes questions demeurent : Comment choisir les espèces et les variétés pour constituer des PFV et des CFA selon les contraintes et les objectifs de production ? Quels itinéraires techniques pour réussir l'implantation et gérer des PFV et des CFA ?

Le projet MéliBio (initialement juillet 2011-décembre 2018 puis prolongé jusqu'au 31 mars 2019) est un projet de recherche appliquée et participative multipartenaire, conçu en trois tranches. Piloté par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central (Pôle Bio MC), il a visé à favoriser le développement des prairies semées à flore variée et de cultures fourragères annuelles afin de répondre aux problèmes d'autonomie alimentaire des élevages ruminants en AB en zone du Massif (frein important au développement de l'AB) dans un contexte d'aléas climatiques forts (liés au changement climatique).

Ce projet s'est achevé fin mars 2019 (période éligible pour les dépenses). Le temps consacré à ce projet en 2019 a concerné :

- La finalisation des livrables, avec notamment la mise en ligne d'un site web dédié ;
- Un colloque final ;
- La demande de solde. Cette dernière a eu lieu en grande part après le premier trimestre 2019, avec d'importantes demandes des financeurs, notamment de l'État.

Le site web, mis en ligne en mars 2019, est un livrable majeur du projet MéliBio, en matière de contenu mais aussi parce qu'il est amené à évoluer pour servir d'outil au développement, à l'animation du réseau MéliBio issu de ce projet et à la valorisation des résultats à venir, issus de ce réseau (voire aussi projet CapBioMC – Partie « Investir pour le futur » du présent rapport).

Site MéliBio : https://melibio.bioetclic.org/

Le colloque final de ce projet a eu lieu sous le format d'une journée d'enrichissement et d'échanges, appelée FaSolBio (Fabrique à Solutions Bio), organisée le 7 mars 2019. Elle a réuni plus de 60 personnes issues du conseil, de la recherche, de l'enseignement, ainsi que des étudiants, et a permis, d'une part, de présenter les principaux résultats du projet MéliBio et, d'autre part, de lancer le réseau du même nom. Tous les résultats de cette journée sont accessibles sur le site MéliBio.

Les apports du projet MéliBio ont aussi été présentés dans le cadre du colloque « Au tour des prairies du Massif Central », organisé par le Cluster Herbe le 14 novembre 2019.

Principaux résultats du projet MéliBio (tranches 1 à 3) - Résumé :

Cultures fourragères annuelles et pratiques d'éleveurs

Des enquêtes menées au cours de MéliBio 1 ont montré une diversité de pratiques mais aussi l'importance croissante des CFA dans les systèmes bio comme leviers d'adaptation aux aléas climatiques. Parmi ces pratiques, le pâturage et le déprimage à un stade précoce de céréales semées pour faire du grain a fait l'objet d'un travail dans MéliBio 2, en particulier sur le potentiel alimentaire en tant que pâturage de diverses variétés anciennes de seigle et d'avoine. MéliBio 3 a visé à développer des solutions pour favoriser la capitalisation et la diffusion des pratiques et les innovations des agriculteurs en termes de CFA, via le développement et le test d'une bibliothèque de cas concrets, accessible sur le net (site MéliBio).

Systèmes fourragers, pratiques d'éleveurs et prospective face au changement climatique

En 2014, un stagiaire a exploré au cours de MéliBio 2 les solutions en termes de systèmes fourragers mises en œuvre dans des zones méditerranéennes d'élevage où la sécheresse estivale est récurrente. Ce stage a permis de repérer des pratiques et des adaptations à la sécheresse, de recenser des espèces et variétés résistantes au manque d'eau, et de comprendre les caractéristiques des systèmes fourragers méditerranéens enquêtés. Une typologie d'élevages a été construite, à partir des grandes stratégies mises en œuvre. Ce travail a alimenté un second stage, réalisé dans MéliBio 3, sur la question de la reconception des systèmes fourragers, à travers des ateliers de Rami fourrager organisés avec des collectifs d'éleveurs. Ceci a permis de construire divers livrables dont un outil d'animation, à savoir un jeu de cartes sur les leviers de l'autonomie (Jeu Lauracle, téléchargeable sur le site MéliBio).

Prairies à flore variée

Dans le cadre de MéliBio, diverses actions sur les prairies à flore variée (PFV) ont été menées :

- Le développement d'un outil d'aide à la conception des mélanges prairiaux, accessible sur le Web, CapFlor® ;
- Le développement de connaissances sur les prairies à flore variée et sur leurs conditions d'implantation.

Aujourd'hui, CapFlor® est une application Web libre d'utilisation, accessible avec un navigateur, un smartphone ou une tablette (http://capflor.inra.fr). A la fin de son développement, l'outil permettra de préconiser des mélanges prairiaux adaptés aux conditions pédoclimatiques et aux objectifs de production (fauche, mixte, pâture, précoce, tardif…). CapFlor® est construit de façon participative avec des groupes d'éleveurs et des conseillers agricoles (Chambres d'agriculture, CIVAM, GAB...), qui contribuent à sa validation et à son évolution. A la fin de son développement, il intégrera une base de données et un module de saisie pour recueillir et capitaliser les retours d'expériences sur les mélanges préconisés afin de les améliorer, notamment en lien avec le changement climatique. Ceci s'appuie sur une dynamique qui a largement dépassé les membres du projet MéliBio. L'intérêt d'un nombre croissant de conseillers et d'éleveurs fait que plusieurs dizaines de parcelles de mélanges CapFlor® ont été semées par des agriculteurs.

A l'issue de MéliBio, afin de consolider cette dynamique, il a été mis en place un réseau d'échanges à l'échelle Massif Central (le réseau MéliBio), regroupant personnes ressources et outils dédiés (ex : des boîtes à outils, des bases de données partagées…), portant sur l'autonomie alimentaire des élevages, avec un focus particulier sur les prairies à flore variée.

En termes de développement de connaissances sur les PFV, il a été mené un travail, via des essais, sur des questions comme les conditions d'implantation.

Dynamiques collectives

Divers outils visant à renforcer le travail en collectif ont été développés : le jeu Lauracle sur les leviers de l'autonomie, CapFlor® qui intègre des fonctionnalités complémentaires pour les animateurs de collectifs, ou encore des « mini » boîtes à outils, les MéliBoîtes, regroupant des ressources pour travailler avec un groupe d'agriculteurs sur des questions comme la reconception des systèmes fourragers, ou encore, sur comment piloter le travail d'échanges, de co-construction et de capitalisation des connaissances et des expériences au sein d'un collectif.

Le projet MéliBio a aussi créé une dynamique collective au-delà même du projet : le réseau MéliBio. Ce dernier, en s'appuyant sur les échanges et ateliers de co-construction qui ont eu lieu au cours de la journée FaSolBio du 07 mars 2019, s'est impliqué avec le Pôle Bio MC dans le dispositif CapBioMC, ayant fait l'objet en 2019 d'un dépôt d'une manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet CasDar Innovation et partenariat.

Projet BioRéférences : « Collectif Massif Central pour la production et la valorisation de références en AB – Volet Ruminants »

Rappel sur le projet

BioRéférences est un projet inter-régional sur 5 ans (2015-2021) qui réunit 21 partenaires. Il est piloté par le Pôle Bio Massif Central.
La demande, durable, en références sur les systèmes de production en agriculture biologique a été identifiée par les acteurs de terrain des six régions du Massif Central comme une priorité devant faire l'objet d'une action collective à l'échelle du Massif Central et avec une meilleure efficacité. Toutefois, la demande en références n'est pas uniforme. Les demandes diffèrent selon les contextes, les thématiques, les points de vue et suivant les publics cibles. Il s'agit donc, à travers ce projet, de créer une dynamique, une mutualisation des compétences et des moyens, une organisation d'acteurs pour la production collective, efficiente et durable de références sur les systèmes agrobiologiques du Massif Central.
L'objectif général de ce projet est de lever, à travers une approche collective et innovante, un frein important au développement de l'AB sur le Massif Central : le besoin permanent pour tous les acteurs (de l'agriculteur au décideur public en passant par le conseil, la recherche, l'enseignement ou encore l'aval) de références technico-économiques réactualisées sur les systèmes de production biologiques. Ces références permettent en effet de mieux caractériser ces systèmes et les éléments clés expliquant leur durabilité, leur capacité à valoriser les ressources naturelles, leur adaptation face aux aléas (économiques, climatiques), leurs atouts pour le développement durable (notamment économique) des territoires.
L'objectif spécifique de ce projet est de co-construire une « fabrique commune Massif Central » de références prioritaires sur le Massif Central pour les ruminants, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions dans l'avenir (notamment pour les monogastriques) et de la pérenniser au-delà de la durée de ce projet. Cette fabrique a pour but :
i) de répondre, de la façon la plus efficace possible (notamment en matière de coûts humains et financiers) à la diversité des besoins en références pour le conseil, l'enseignement et les décideurs pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés (par la production en propre de références mais aussi l'identification de références existantes par ailleurs et mobilisables sur le Massif) ;
ii) de contextualiser ces références et de mettre en avant la cohérence des systèmes d'élevage de ruminants en agriculture biologique à l'échelle du Massif Central.
Cette production de références implique la participation d'une diversité d'acteurs et de compétences. Le but est de mettre en place à l'échelle Massif Central un collectif partageant méthodes et outils pour répondre au mieux aux besoins en références sur les systèmes AB du Massif Central (en s'axant sur des priorités Massif Central).

Ce projet s'organise autour de trois axes de travail :
- Action 1 : renforcer et optimiser l'existant ;
- Action 2 : innover en matière de production de références ;
- Action 3 : valoriser les références produites.

Ce projet a démarré le 1er juillet 2015. La seconde tranche s'est terminée au 31 mars 2020 (prolongation d'un trimestre par rapport à la période initialement prévue) et une troisième tranche est attendue pour 2020-2021 (en attente du retour des financeurs).

Le Pôle Bio MC assure la **coordination globale (technique et administrative) de ce projet**.
Ainsi, en 2019, le Pôle Bio MC a participé à une trentaine de réunions pour ce projet :
- Cellules d'animation et groupe méthodologique ;
- Journées filières pour la production de synthèses technico-économiques et autres livrables ;

- Réalisation de focus sur la santé animale, les grandes cultures et les fourrages ;
- Organisation d'actions de valorisation ;
- Etc.

D'autres points ont également été réalisés entre l'animatrice et le référent scientifique du projet, ou encore entre l'animatrice et les référents du projet ou des focus.

Comme chaque année depuis 2016, l'implication de l'ensemble de l'équipe projet a permis de **collecter et diffuser des références technico-économiques** pour les cinq filières de ruminants concernées à l'échelle du Massif Central, via la réalisation de synthèses (disponibles en ligne sur le site du projet), lors d'évènementiels (salons agricoles, journées techniques…), ou encore à l'occasion d'interventions auprès d'étudiants (VetAgro Sup et Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)). Ces références ont également permis de répondre à des demandes spécifiquement adressées au Collectif BioRéférences.

En 2019, trois thématiques techniques ont fait l'objet de focus, dont les résultats sont ou seront bientôt disponibles :

- La santé animale (résultats valorisés lors du Sommet de l'Elevage 2019) ;
- Les grandes cultures ;
- Les fourrages.

Par ailleurs, deux **projets tuteurés** ont été encadrés par le Pôle Bio MC en 2019.

Le premier, réalisé par trois étudiantes en Licence professionnelle ABCD de mars à mai 2019, visait à élaborer une **méthodologie pour faciliter la collecte collaborative de données** sur le prix des intrants en bio et pour la réalisation périodique de référentiels de prix. Une première édition de ce référentiel a été réalisée en mai 2019. La méthodologie proposée doit encore être éprouvée.

Le second projet tuteuré concernait **l'implication des agriculteurs dans la collecte de données** – l'une des pistes à étudier pour la fabrique de références – et a été réalisé par trois étudiantes de l'Isara de Lyon d'octobre à décembre 2019. Si l'investissement des agriculteurs s'avère difficile à mobiliser, des pistes d'amélioration pour la collecte de données par les conseillers et techniciens agricoles ont pu être identifiées et discutées avec le collectif. Ainsi, les résultats de ce projet pourront être mobilisés dans une troisième tranche du projet, si celle-ci est financée.

Un **stage sur la mobilisation de l'outil vidéo**, démarré fin septembre 2019, est en cours jusqu'à juin 2020. C'est Clément Sélébran, étudiant en licence professionnelle ABCD, qui le réalise. Sa mission : optimiser l'utilisation de supports vidéo par les acteurs de l'AB du Massif Central pour la diffusion de portraits et de pratiques agricoles à différents publics (conseillers, agriculteurs, apprenants, grand public…). Ce stage s'intègre au projet BioRéférences, la vidéo pouvant représenter un outil intéressant et novateur pour la diffusion de pratiques mais aussi de références. Sur le dernier trimestre 2019, Clément a interrogé les partenaires du projet pour connaître leur utilisation de vidéos et leurs éventuels besoins autour de ce type de support. Son travail se poursuit en 2020 avec un tournage chez l'un des éleveurs suivis par le Collectif BioRéférences et la rédaction d'un guide méthodologique autour de la réalisation de vidéos.

Enfin, comme chaque année, les **actions de valorisation et de diffusion** autour des résultats du projet BioRéférences ont été riches :

- Site internet du projet BioRéférences :

Il a été régulièrement actualisé avec les résultats obtenus en 2019 :

- Synthèses annuelles par filière ;
- Diaporamas et posters ;
- Rapports de stage ;
- Cas-types et cas concrets ;
- Etc.

L'ensemble de ces documents est téléchargeable gratuitement. A noter que l'information sur l'existence de ce site internet a été largement diffusée afin d'en optimiser la visibilité et l'utilisation, notamment via la mise à

disposition de flyers lors de divers évènements (Sommet de l'Elevage, etc.).
Les publications du projet BioRéférences, et notamment les synthèses technico-économiques par filière, sont également disponibles sur le site du Pôle Bio (https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/diffuser-les-pratiques-et-les-savoirs-de-lab/les-publications-techniques-du-pole/).

- À l'occasion du Salon Tech&Bio

Les 18 et 19 septembre 2019 à Bourg-lès-Valence (26), certains résultats obtenus dans le projet BioRéférences, pour les filières bovines, ont été présentés ou mobilisés par les référents de ces deux filières (Christèle Pineau et Yannick Péchuzal, Institut de l'Elevage) et certains autres membres du Collectif BioRéférences :

- Conférence « Quels facteurs clés pour réussir son projet de conversion bio en bovin lait et bovin viande ? » ;
- Conférence « Diversité des systèmes bovins laitiers bio, créateurs de valeur ajoutée : quels fonctionnements, quels résultats et quelles perspectives ? » ;
- Atelier « Finir la voie mâle en bio : quels enseignements en Massif Central ? » ;
- Atelier « Systèmes allaitants en AB : gagnants à tous les coûts ? ».

- À l'occasion des BioThémas

Lors de ces trois demi-journées de conférences co-organisées par le Pôle Bio MC & l'ITAB les 2, 3 et 4 octobre 2019 au Sommet de l'Elevage à Cournon-d'Auvergne (63), des résultats de BioRéférences ont été mobilisés :

- « Engraisser et finir des bovins majoritairement à l'herbe dans le Massif Central : est-ce possible ? », par Christèle Pineau, de l'Institut de l'Elevage et référente pour les bovins viande dans le collectif BioRéférences, Fabrice Vassort et Philippe Halter, de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire (dans le cadre de la conférence « Parlons productions et filière viandes biologiques à base d'herbe ! ») ;
- « Résultats technico-économiques et coûts de production de la filière lait de vache bio sur le Massif Central », par Yannick Péchuzal, de l'Institut de l'Elevage et référent pour les bovins lait (dans le cadre de la conférence « Lait Bio, un marché en développement : quels résultats pour quelle durabilité de la filière ? ») ;
- « Quelle gestion de la santé animale dans les élevages ruminants bio du Massif Central », par Olivier Patout, de l'AVEM, à partir des résultats du stage de fin d'étude d'Estelle Le Gendre, étudiante à VetAgro Sup, encadré par l'Inra dans le projet BioRéférences (dans le cadre de la conférence « Quelles évaluations de la santé dans les élevages bio et quels outils pour renforcer la détection des problèmes sanitaires ?) ».

Si les résultats de toutes les filières n'ont pas été présentés lors de cette édition des BioThémas, par choix ou manque de disponibilité de certains partenaires, des flyers distribués sur le stand bio et dans les salles de conférences ont permis de communiquer sur la disponibilité de l'ensemble des résultats du projet sur le site qui lui est dédié.

- À l'occasion du colloque « Au tour des prairies », organisé par le Cluster Herbe le 14 novembre 2019, à VetAgro Sup (Lempdes, 63)

Le projet BioRéférences, ses principaux résultats et ses principales applications pratiques par les acteurs de terrain ont été présentés par Aurélie Belleil (Pôle Bio MC), Christèle Pineau (Institut de l'Elevage) et Vincent Vigier (Chambre d'agriculture du

Cantal). Cette présentation et une fiche descriptive du projet sont disponibles sur le site du Sidam, structure animatrice du Cluster Herbe (https://www.sidam-massifcentral.fr/wp-content/uploads/2019/11/A3_3_BioReference.pdf et https://www.sidam-massifcentral.fr/wp-content/uploads/2019/11/06_BIOREFERENCES.pdf). En fin de journée, un café-Cluster a permis d'échanger plus avant avec les participants qui le souhaitaient.

- Autres valorisations :
- Diffusion large des actualités du projet BioRéférences via le BioTransfert Info (aux partenaires du Pôle Bio MC et d'ABioDoc, et notamment via les conf Educagri) ;
- Diffusion à d'autres occasions par les membres du projet (portes ouvertes, etc.) ;
- Le recrutement, en mai 2019, d'Amélie Gidel, chargée de collecte de fonds privés et de communication, a permis d'accentuer la communication autour des évènementiels et actions en lien avec le projet BioRéférences : https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/les-actualites-du-pole/ .

Par ailleurs, les références ont été utilisées au quotidien pour le conseil en 2019 par le Pôle Bio et/ou ses partenaires. Cette diffusion est amplifiée de par la taille de l'équipe-projet et de la présence de différents réseaux.

Site du projet BioRéférences : https://bioreferences.bioetclic.org/

Exemples de résultats/livrables :

Projet BioViandes Massif Central

Rappel sur le projet

BioViandes Massif Central (MC) est un projet inter-régional sur 3 ans qui réunit 30 structures et est piloté par le Pôle Bio Massif Central. Sa tranche 1 a débuté le 1ier janvier 2018 pour 18 mois et une seconde tranche est prévue pour 2020/2021.

Le Massif Central est un bassin majeur de production de viande bio. Il accueille près de la moitié des cheptels bovins et ovins allaitants conduits en AB des quatre régions concernées par ce territoire : *Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.* C'est une situation à mettre en avant et une opportunité à saisir pour les filières viandes bio du Massif Central.
Mais les difficultés pour les systèmes allaitants bio sur le Massif Central sont nombreuses : *coûts de production plus importants en zone de montagne, prix élevés des aliments en AB, difficulté à répondre pleinement à la demande (ex : pas de marché en bio pour la viande maigre)*
Par une approche à l'échelle du système de production, BioViandes MC veut apporter des réponses concrètes pour renforcer les capacités des éleveurs bio du Massif Central à produire durablement de la viande, au maximum à l'herbe, ressource majeure de ce territoire, tout en intégrant les attentes du marché.
Par ailleurs, les filières viandes biologiques en plein développement ont des contraintes fortes, en particulier sur le Massif Central, avant tout terre de production d'animaux en vif : *variabilité en termes de volumes ou de qualité des carcasses bio, manque de moyens d'abattage ou de transformation certifiés en AB*… Favoriser les économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte et de transformation sont donc des enjeux importants pour les filières viande bio du Massif Central, si elles veulent une juste rémunération de chacun de leurs maillons et un prix maîtrisé pour le consommateur.

BioViandes MC vise donc à contribuer au développement de filières durables pour tous les acteurs, en adéquation avec les potentiels de production des éleveurs biologiques du Massif Central.

La tranche 1 s'articule autour de trois grandes actions :
Action 1 : Renforcer l'approche collaborative pour le développement des filières viandes bovines et ovines biologiques à l'herbe à l'échelle du Massif Central, avec deux sous actions :
Action 2 : Contribuer à lever les freins techniques et économiques pour la production de bovins et ovins biologiques engraissés valorisant au maximum les ressources fourragères à base d'herbe, avec deux sous actions :
Action 3 : Travailler au développement des débouchés pour la viande biologique à l'herbe du Massif Central, avec trois sous actions :
Action 4 : Pilotage général et communication.

Face aux besoins, l'investissement du Pôle Bio MC dans ce projet en 2019 a pu être renforcé grâce à l'obtention de financements complémentaires (crédits d'animation MAAF – Région AuRA). Ces derniers ont notamment permis de faire appel à un appui externe (prestation) pour l'analyse des résultats et la construction des livrables.

C'est ainsi que le Pôle a pu en 2019 :

- Poursuivre son important travail d'animation de ce projet avec l'organisation de plus d'une dizaine de réunions ou séminaire de travail ;
- Animer avec certains partenaires du projet un nouveau groupe de travail sur la durabilité des filières de viandes biologiques issues du Massif Central regroupant des acteurs de l'aval ;
- S'investir dans l'analyse des résultats d'enquêtes auprès notamment de l'Institut de l'Elevage ;
- Venir en appui dans le cadre des tâches menées autour des débouchés (action 3) ;
- Mener un important travail de construction de livrables, travail qui doit se poursuivre en

Tranche 2 du projet. Ceci s'est concrétisé par la conception et la mise en ligne d'un site web dédié au projet, la diffusion de premiers livrables ou encore la réalisation d'actions de valorisation dans le cadre de Tech&Bio, des BioThémas (Sommet de l'Elevage) ou encore du Colloque « Au tour des prairies du Massif Central » (novembre 2019 – Cluster Herbe).

- Piloter le travail de co-construction de la Tranche 2 du projet, suivi de la constitution et du dépôt des dossiers de demande de subvention pour cette dernière (réponse toujours en attente) ;
- S'investir très activement auprès de l'Institut de l'Elevage autour d'un projet CasDar national sur la question des débouchés pour la voie mâle (projet ProVerBial, dont la manifestation d'intérêt a été déposée en 2019 et le dossier finalisé en avril 2020).

Le projet BioViandes représente un très important investissement de la part de l'ensemble de ses partenaires et du Pôle Bio MC. Les difficultés actuelles de la Convention Massif Central en matière de financement font que la Tranche 2 de ce projet risque de ne pas être financée. Si c'était le cas, les acquis de la tranche 1 de ce projet seraient perdus, notamment parce que les études engagées ne pourraient pas être finalisées et le travail de valorisation de l'ensemble des résultats attendus de BioViandes ne pourrait pas avoir lieu.

Site du projet BioViandes MC : https://bioviandes.bioetclic.org/

Exemples de résultats/livrables :

Le Pôle porteur d'actions à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, le Pôle Bio MC a bénéficié de crédits d'animation de la DRAAF Auvergne-Rhône Alpes qui ont permis :

- De compléter le financement du projet BioRéférences (voir précédemment) ;
- De renforcer les moyens et donc de renforcer les réalisations du Pôle dans le cadre du projet BioViandes (cf. précédemment) ;
- De conduire des actions plus centrées sur la région Auvergne-Rhône Alpes, mais avec des retombées à l'échelle Massif Central, la première sur la production de références et la seconde, Action BioTransfert, portant sur la valorisation.

Action « complémentaire références »

Il était envisagé ici de poursuivre le travail engagé en 2018 sur la question des références en monogastriques et en maraîchage. Pour avancer de façon la plus efficace possible, il était prévu de travailler en lien étroit avec l'ITAB, acteur majeur sur ces questions. Ainsi, l'ITAB pilote avec l'IFIP le développement des références en porcs et conduit un projet CasDar sur la production de références sur les micro-fermes en maraîchage. Or, l'ITAB a rencontré d'importantes difficultés en 2019, l'amenant à limiter de façon drastique ses partenariats. Ceci a impacté la réalisation de l'action prévue ici, d'où un investissement temps bien moins important que prévu. Le Pôle Bio Massif Central a malgré tout travaillé sur la question de l'évaluation variétale participative afin de voir s'il pouvait être mis en place un dispositif partagé à l'échelle nationale et régionale. Mais ces travaux sont en émergence et seront surtout développés après 2019.

Le Pôle Bio MC s'est aussi associé, à la demande de l'Institut de l'Elevage, pour lancer une réflexion avec les acteurs de la région AuRA impliqué notamment dans INOSYS sur l'harmonisation des méthodologies et des cadres de production de références en élevages ruminants biologiques à l'échelle de cette région. En effet, du fait de l'importante dynamique à l'échelle Massif Central piloté par le Pôle Bio MC (via le projet Systèmes (2007 à 2014) puis l'actuel projet BioRéférences), la production de ce type de références est très riche sur l'ex-région Auvergne et s'appuie sur une organisation d'acteurs particulière. Le cadre de production de références en élevages biologiques étant différent en ex-région Rhône-Alpes, avec la fusion des régions, la question d'une meilleure harmonisation à l'échelle AuRA s'est posée. La question de l'investissement du Pôle auprès des acteurs régionaux dans le cadre d'un possible projet PEPIT'AURA portant sur cette question a même été discutée. Dans ce contexte, le Pôle Bio MC a aussi participé à une journée de travail des conseillers régionaux en filière allaitante bovine organisée par la chambre Régionale AuRA.

Action « BioTransfert »

Cette action a intégré en 2019 essentiellement les deux volets suivants :

- ***La réalisation d'outils de liaisons et d'information.*** Le Pôle Bio MC, en lien avec ABioDoc, a fortement développé en 2018 un bulletin diffusé par mail, le BioTransfert Info. 2019 a vu la poursuite de ce volet, cet outil ayant reçu un accueil positif. De plus en plus d'acteurs, régionaux ou non, commencent à utiliser ce support

pour faire connaître leurs actions ou leurs résultats.

- ***La réalisation ou l'appui à la réalisation d'actions de valorisation*** (formation, événementiel...) en région AuRA.

En 2019, il a été réalisé et diffusé trois numéros du BioTransfert Info avec, à chaque fois en amont, appel à contribution auprès des acteurs de la région AuRA ou du Massif Central pour en enrichir le contenu. La charte graphique du BioTransfert Info a aussi été revue en 2019, ainsi que son organisation, notamment pour mieux intégrer les contributions des acteurs autres que le Pôle Bio MC et ABioDoc.

Le volet « ***réalisation ou l'appui à la réalisation d'actions de valorisation*** » a essentiellement concerné en 2019 :

- L'appui du Pôle Bio MC à l'organisation et l'animation du stand collectif bio au Sommet de l'Elevage.

- La réalisation des BioThémas, cycle de conférences et/ou de débats sur l'AB dans le cadre du Sommet de l'Elevage.

Le Pôle partenaire de projets CasDar nationaux

En 2019, le Pôle Bio Massif Central était partenaire de deux projets CasDar nationaux, présentés ci-après.

Projet Résilait : Résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficients dans la gestion des risques à venir.

Rappel sur le projet

Le modèle de la ferme biologique – familiale et de petite dimension – qui a longtemps marqué le paysage de l'élevage biologique est en forte évolution. Les modifications réglementaires, l'agrandissement des structures conventionnelles qui se convertissent et les contraintes des entreprises d'aval, affectent l'évolution des structures biologiques mais aussi leurs niveaux de performances tant techniques qu'économiques.

Ce projet vise à analyser les facteurs de résilience des systèmes laitiers biologiques pour les filières bovine, ovine et caprine. Ses objectifs sont d'évaluer les niveaux actuels de résilience et de performance sur de larges échantillons, d'en déterminer les facteurs de réussite ou de défaillance, de mesurer les impacts de certaines évolutions récentes ou de risques déjà identifiés et d'appréhender les risques futurs, à différentes échelles.

L'objectif final de ce projet est de fournir aux futurs éleveurs biologiques les éléments de réussite pour optimiser leurs trajectoires de conversion et à ceux déjà en place les leviers d'une optimisation possible. Il s'agit de conduire la réflexion sur les 3 axes de la triple performance (économique, environnementale et sociale) afin de conforter la solidité actuelle des systèmes biologiques et celle de leurs filières, en assurant la pérennité des exploitations actuelles et futures.

Pour ce faire, trois actions sont menées :

- Action 1 : Typologie et caractérisation de l'efficience et de la résilience économique des systèmes laitiers biologiques ;
- Action 2 : Analyses des trajectoires, recensement et évaluation des facteurs favorables et défavorables à la résilience, mise en évidence des éléments de généricité ;
- Action 3 : Mesure de la résilience face à de nouveaux risques ;
- Action 4 : Coordination, transfert et diffusion, création d'outils d'animation, d'accompagnement et de supports pédagogiques.

Le Pôle Bio MC fait partie de la cellule d'animation du projet Résilait. A ce titre, il a participé à quatre cellules d'animation en 2019 ainsi qu'à un séminaire de 2 jours les 10 et 11 octobre à Séverac-d'Aveyron, séminaire valorisé par un article : « Résilait : Un séminaire propice aux échanges et aux dégustations autour des fromages de l'Aveyron », diffusé dans le BioTransfert Info n°8 et sur https://pole-bio-massif-central.org/resilait-un-seminaire-propice-aux-echanges-et-aux-degustations-autour-des-fromages-de-laveyron/.

Co-chef de file de l'action 4 avec l'ITAB, le Pôle Bio a cette année encore participé activement aux actions de valorisation du projet et de ses livrables (fiches, etc.), notamment à travers la mise en œuvre de deux interventions lors des BioThémas, co-organisées par le Pôle Bio et l'ITAB au Sommet de l'Elevage, le 3 octobre 2019 :

- « Etat des lieux du marché des produits laitiers biologiques & Stratégies des opérateurs de la filière », par Benoit Baron (Institut de l'Elevage) ;
- « Convertir son exploitation bovin lait en AB : changements de pratiques, trajectoires, résultats économiques et satisfaction des éleveurs », par Stéphane Doumayzel et Sandrine Viguié (Chambre d'agriculture de l'Aveyron).

Site du projet Résilait :
http://www.itab.asso.fr/programmes/resilait.php

AGOR@GRI : Les médias sociaux au service des agriculteurs engagés dans l'agro-écologie

Rappel sur le projet

L'agriculteur engagé dans l'agro-écologie doit en permanence adapter ses pratiques aux évolutions de son agro-éco-système et entrer dans une démarche d'apprentissage continu. L'accès à des formes de conseil personnalisé implique rapidité et réactivité dans les échanges entre les différentes parties prenantes, ce que permettent les médias sociaux. Mais l'usage de ces derniers dans le cadre de projets agroécologiques et leur effectivité à accompagner les changements de pratiques ne sont pas si évidents ni toujours pertinents. A partir de travaux autour d'expériences d'usages de médias sociaux dans des démarches agro-écologiques et de l'accompagnement de structures qui les utilisent ou souhaitent les utiliser pour proposer du conseil technique agro-écologique, Agor@gri fournira des éléments-clés aux agriculteurs, conseillers, enseignants et autres acteurs du développement pour optimiser leurs usages de médias sociaux pour promouvoir et accompagner une transition agro-écologique.

Actions du projet :

. Action 1 : Recueil des besoins, caractérisation des usages et expertise

. Action 2 : Construction d'un guide pour les usagers de médias sociaux qui mobilisent ces outils pour partager des connaissances et chercher/fournir du conseil technique agro-écologique

. Action 3 : Accompagnement de structures dans la conception d'offres de conseil agro-écologique autour d'un média social et identification des éléments-clés des cahiers des charges

. **Action 4 : Pilotage du projet, veille, capitalisation des résultats, production et diffusion des livrables**

Ce projet, prévu pour une durée de 42 mois, a débuté en janvier 2019. Durant cette année, le Pôle Bio Massif Central s'est investi sur les points suivants :

- Participation à des réunions ou séminaires (concernant l'ensemble des actions du projet), avec en amont et aval, échanges de mails liés à ces temps forts (réunion de lancement du projet en janvier, comité de pilotage et 2 séminaires de travail en juin et octobre – Paris) ;
- Action 1 : participation au travail spécifique mené par IRSTEA/INRAe sur l'usage des réseaux sociaux dans d'autres domaines professionnels ;
- Action 2 : travail avec IRSTEA/INRAe pour construire un projet tuteuré pour étudier deux cas concrets : GECO et CapFlor®. Ce projet tuteuré n'a pas pu être réalisé, faute d'étudiants pour le porter en 2019 ;
- Action 3 : suivi du travail sur la construction de la grille d'évaluation prévue dans cette action ;
- Action 4 :
  - Contribution à la grille de réflexivité mise en place au sein du projet,
  - Volet communication : implication active du Pôle Bio MC pour construire la stratégie de communication autour d'Agor@gri, sa charte graphique, son logo ou encore pour communiquer sur ce projet via les réseaux sociaux, le site web du Pôle ou encore le BioTransfert Info. Ceci a notamment donné lieu à la participation, avec présentation d'un support de travail, à une réunion de travail et à d'importants échanges par mail.

INVESTIR POUR LE FUTUR

Le Projet IDEBIO Massif Central (IDEBIO MC) : Innover et Dynamiser l'Environnement de la BIO pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif Central

En 2018, le Pôle Bio Massif Central déposait auprès de la Convention Massif Central le projet IDEBIO, projet qui a débuté fin de la même année. C'est dans ce cadre qu'ont été menés en 2019 d'importants chantiers pour l'avenir du Pôle et des moyens de la recherche et du développement de la bio sur le Massif Central.

Rappel sur le projet

IDEBIO MC (fin 2018-mi 2021) a pour objectif général le renforcement d'une agriculture biologique atout pour le développement durable du Massif Central, via un environnement de l'AB plus dynamique et plus favorable à l'échelle de ce territoire. Pour ce faire, ce projet vise à la fois :

- au renforcement aussi bien en volume qu'en efficacité des moyens, en particulier financiers, en faveur de la R&D en AB sur ce territoire ;
- et aux dynamiques de collaboration, de coopération autour de l'AB sur le MC.

IDEBIO MC veut atteindre ces objectifs via la mise en œuvre d'un fonds de développement, outil de collecte de fonds privés (mécénat d'entreprise, dons de particuliers), devant à la fois ***i)*** renforcer les moyens financiers en faveur de la R&D en AB sur le MC et ***ii)*** créer de nouvelles dynamiques autour de cette agriculture sur ce territoire.

Ceci se décline en deux objectifs opérationnels pour IDEBIO MC :

- Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement du fonds de développement (Axe A) ;
- Initier des dynamiques de collaboration visant à faire vivre ce fonds, ou en lien avec ce dernier, via (Axe B) :
  a. un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds,
  b. un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC fortement en lien avec les porteurs d'enjeux dans leur territoire, financées par le fonds et pouvant aussi mobiliser des contributions non financières (ex : mécénat de compétence).

IDEBIO AXE A – Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement d'un fonds de développement

Préambule : la logique ici est de travailler au développement d'un outil visant en priorité au renforcement des moyens, en premier lieu financiers, en faveur de la recherche-développement en AB sur le Massif Central. Cet outil est désigné ici sous le nom de fonds de développement mais n'a pas pour objectif, du moins à moyen terme, d'avoir une entité juridique propre. Ce fonds se veut un outil au service de l'AB sur le Massif Central porté et géré par le Pôle Bio MC et ses membres. Le développement de ce fonds entre dans la mission du Pôle portant sur le développement des moyens en faveur de la bio sur le Massif Central (en complément de ses trois autres missions : être un espace d'échange et de concertation sur l'AB à l'échelle Massif Central,

l'ingénierie de projets de R&D, la valorisation des connaissances et savoirs en AB).
Dans ce cas, il a été engagé trois chantiers de travail : voir schéma ci-dessous.

Modalités de travail en 2019 avec les membres du Pôle.
Le travail mené s'est appuyé sur ***i)*** l'appui d'un cabinet juridique, surtout sur les questions de mécénat et les modifications à apporter aux statuts du Pôle et ***ii)*** sur des modalités de co-construction avec les membres du Pôle via des échanges par mail et des focus de travail en réunion téléphonique (six en 2019).

Evolution de l'équipe du Pôle Bio MC
Début 2019, il a été mené un travail de redéfinition des postes au sein de l'équipe salariée, avec création de deux nouveaux : le poste de direction, assurée à ce jour par Myriam Vallas, et le poste de chargé de communication et de fonds privés. Ce dernier a donné lieu au recrutement d'Amélie Gidel, arrivée au Pôle début mai 2019 dans le cadre d'un contrat à durée déterminé de six mois renouvelables deux fois. L'objectif est le recrutement d'Amélie Gidel en contrat à durée indéterminé en 2020.

Evolution des statuts du Pôle Bio Massif Central
Le développement du mécénat et des dons est une priorité ici. Or, ceci est rendu possible par le fait que le Pôle Bio MC est reconnu d'intérêt général. Aussi, il a été fait appel à un cabinet d'avocats (Delsol Avocats) pour étudier les éléments à renforcer ou à mettre en place dans notre stratégie de recherche de fonds privés. Ces éléments sont notamment à prendre en compte dans notre communication, dans les règles de gestion des fonds collectés ou encore dans les statuts du Pôle.
Ceci a donc amené à travailler sur les statuts, en particulier sur l'objet du Pôle, afin de renforcer sa qualification d'intérêt général. En 2019, cela a donné lieu à des focus de travail et des échanges par mail, ainsi qu'à une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 02 octobre. Cette dernière a validé le nouvel objet du Pôle Bio. Ce travail sur les statuts s'est poursuivi en janvier 2020 dans le cadre d'un conseil d'administration et les nouveaux statuts devraient être validés en AGE le 25 mai 2020.

Travail sur la communication et lancement de l'Initiative Bio Massif Central
En concertation avec les administrateurs du Pôle, il a été lancé un important travail sur la communication à partir de mai 2019, avec l'arrivée d'Amélie Gidel.
Le travail a porté dans un premier temps sur la définition de la **stratégie de communication**, qui a permis notamment d'identifier :

- Deux grands objectifs :
  - Renforcer la visibilité du Pôle Bio Massif Central,
  - Développer un « outil » pour porter la communication et les actions autour de la collecte de fonds privés, à savoir l'Initiative Bio Massif Central ;
- Le besoin de créer des identités visuelles du Pôle et de l'Initiative Bio Massif Central ;
- Les canaux de communication à investir, notamment sur le Web ;
- Les cibles à viser (entreprises, citoyens, acteurs du monde agricole…) dans le plan de communication et de collecte à mettre en place.

L'Initiative Bio Massif Central se définit comme une démarche collective, animée par le Pôle Bio Massif Central, visant à fédérer toutes personnes (morales ou physiques, en lien ou non avec le monde agricole) souhaitant agir

pour plus de bio locale sur ET pour le Massif Central. Les acteurs visés sont invités à s'impliquer, en échangeant sur l'AB à développer sur le Massif Central, et en soutenant ce développement, via notamment des soutiens financiers (ex. mécénat).

Pour présenter cette Initiative, il a été construit :

- un site web dédié : https://initiative-bio-massif-central.org/

- une plaquette de présentation.

En amont, il a été mené un travail sur son identité visuelle et celle du Pôle Bio. Ceci a amené à identifier la « marque » Bio Massif Central (déposée auprès d'INPI en 2020), qui se décline avec des couleurs différentes pour le Pôle ou encore l'Initiative.

Le Pôle Bio Massif Central a vu une refonte de son site web ainsi qu'une nouvelle plaquette de présentation.

Site web du Pôle : https://pole-bio-massif-central.org/

Les réseaux sociaux ont aussi fait l'objet d'un travail important avec, en 2019, le lancement d'un compte Twitter et d'un profil LinkedIn « Bio Massif Central », servant à communiquer sur le Pôle ou l'Initiative.

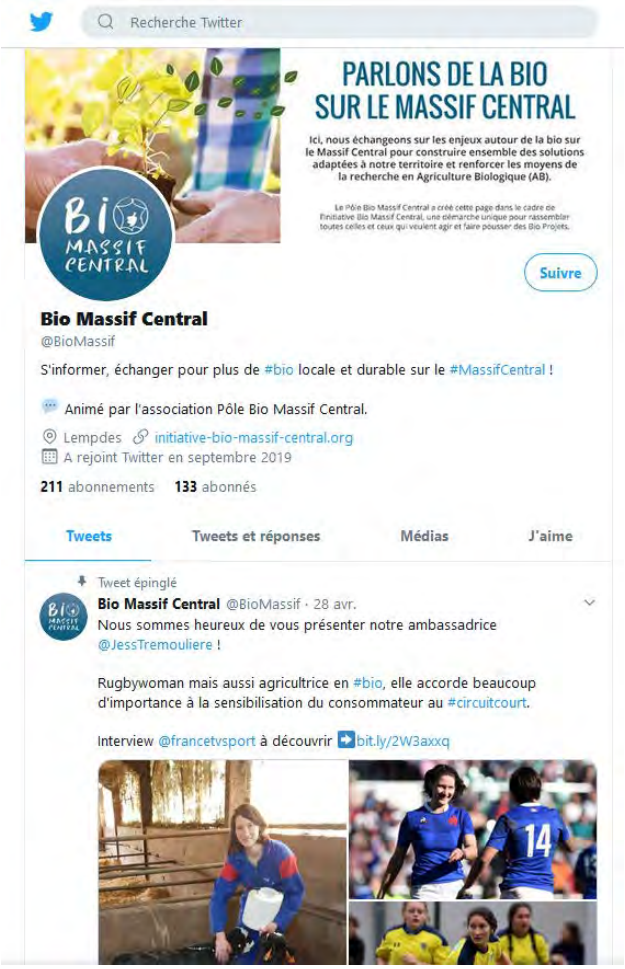

Le plan de communication initié en 2019 autour du Pôle et de l'Initiative Bio MC, en plus d'un volet sur le web, intègre aussi des actions type évènementiels, dans un premier temps dans des territoires pilotes, un par région concernée par le Massif Central : Aveyron, Corrèze, Puy-de-Dôme/Haute-Loire et Morvan. Ces évènementiels, ouverts à un large public, seront réalisés en 2020 avec comme objectifs principaux :

- Servir de temps de concertation sur les enjeux de l'AB sur le Massif Central à l'horizon 2030 (Opération Bio Massif Central – Horizon 2030) ;
- Faire connaitre le Pôle, mais surtout l'Initiative Bio MC ;
- Servir à la collecte de fonds privés (dons, sponsoring).

A noter qu'en 2019, le Pôle Bio MC s'est associé à Prizle, une start-up web qui travaille en partenariat avec des sites marchands. Grâce à un plug-in installé sur son moteur de recherche, une personne voulant soutenir le Pôle peut faire un don « gratuit » lors de ses achats en ligne : le site marchand partenaire reverse au Pôle via Prizle une somme pouvant aller jusqu'à 5 % du montant de l'achat. On parle de don gratuit car cela ne coûte rien pour l'acheteur.

Enfin, il a été mené un travail de présentation de l'Initiative et des actions prévues (évènementiels) auprès des membres et partenaires historiques du Pôle Bio MC concernés par les territoires pilotes précédemment mentionnés. Cela a été fait en priorité via des rencontres sur place avec ces acteurs, ou à défaut, par échanges téléphoniques. Ceci a permis de lancer l'organisation des évènementiels prévus en 2020.

IDEBIO AXE B – Créer de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle Massif Central en lien avec le fonds de développement Bio Massif Central

Dans le cadre de cet axe, il est prévu de travailler sur deux types de dynamiques :

- Un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds (prévu pour 2020) ;
- Un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC fortement en lien avec les porteurs d'enjeux dans leur territoire, financées par

le fonds et pouvant aussi mobiliser des contributions non financières (ex : mécénat de compétence).

En 2019, en s'appuyant sur les résultats du projet MéliBio (voire précédemment), le travail s'est porté sur ce second type de réseau avec le lancement du réseau MéliBio.
La volonté de le mettre en place est née des constats suivants :

- En matière d'autonomie, les solutions sont aussi à développer au niveau local, avec les acteurs directement concernés ;
- Il faut donc permettre de croiser les regards de différents porteurs de connaissances : conseillers, acteurs du territoire, agriculteurs, chercheurs… ;
- Une approche collective durable est un outil pertinent pour s'adapter au changement climatique et autres types d'aléas.

Ainsi, nous souhaitons ici ***i)*** amplifier les dynamiques initiées dans le projet MéliBio de manière collective et durable et ***ii)*** apporter des ressources pour mieux accompagner les agriculteurs en questionnement sur leur autonomie aujourd'hui et demain.
Pour ce faire, les travaux viseront à ***i)*** favoriser la démarche de co-construction de ressources et de solutions adaptées au niveau local et ***ii)*** faciliter l'accès à des connaissances et des outils produits dans le réseau, le projet MéliBio et d'autres projets.
Une première réunion de ce réseau MéliBio, le 16 septembre 2019, a permis :

- De présenter des propositions pour les modalités de travail et l'organisation générale à mettre en place ;
- D'échanger sur les volets techniques à aborder en priorité.

Sept personnes ont participé à cette première réunion (acteurs économiques, du conseil-développement, de l'enseignement ou encore de la recherche) et de nombreuses autres se sont montrées intéressées mais ont dû s'excuser.

Lors du dernier trimestre 2019 et du premier trimestre 2020, le travail du Pôle et de ses partenaires sur cet axe s'est focalisé plus fortement sur la construction d'un projet visant à concrétiser une partie des objectifs du réseau MéliBio via un dispositif, le Dispositif CapBioMC, un Dispositif Collaboratif d'Appui à l'adaptabilité des systèmes ruminants biologiques du Massif Central.
Ce projet a fait l'objet d'un dépôt dans le cadre de l'appel à projets CasDar Innovation et Partenariat 2020. Le Pôle, chef de file, est accompagné de neuf partenaires, dont cinq animent des collectifs d'agriculteurs. La réponse pour cet AAP est attendu pour l'été 2020.
La finalité du projet Dispositif CapBioMC est un meilleur accompagnement des éleveurs de ruminants en AB du Massif Central (bovins, ovins et caprins, en lait et viande) pour favoriser leur adaptabilité face à des questionnements techniques en constante évolution, via un objectif général : le développement d'un dispositif collaboratif innovant permettant d'optimiser la mobilisation de ressources (références, protocoles, outils, réseaux…). Pour ce faire, le présent projet vise trois grands objectifs opérationnels :

- Le premier d'ordre méthodologique : concevoir, développer et tester collectivement, dans un processus d'amélioration pas à pas avec un panel représentatif d'utilisateurs finaux, un dispositif collaboratif et durable de capitalisation et de partage de ressources et connaissances mobilisables par différents acteurs du monde agricole (conseil, développement, R&D, enseignement, formation…), et éventuellement par les agriculteurs eux-mêmes, pour mieux répondre à leurs besoins et questionnements techniques dans leurs missions d'accompagnement des élevages ruminants bio du Massif Central ;
- Le deuxième d'ordre technique : accompagner les acteurs agricoles partenaires, notamment les animateurs de collectifs d'agriculteurs, dans leurs questionnements – formalisés ou encore en émergence – et leurs recherches de ressources et solutions techniques

adaptées sur la gestion des systèmes prairiaux (alliant différentes ressources fourragères), l'implantation de prairies à flore variée et la place de l'arbre dans le système fourrager via un renouvellement des méthodes de travail et d'organisation autour des connaissances ;

- Le troisième visera à valoriser les résultats du projet : le Dispositif CapBioMC en lui-même mais aussi les acquis du projet en matière de gestion (développement, stockage et valorisation) des connaissances dans le domaine agricole, mobilisables pour le conseil, l'enseignement ou la recherche.

Suite au dépôt d'une manifestation d'intérêt dans le cadre de l'AAP CasDar « Innovation et partenariat 2020 », le projet a reçu une note B. L'équipe-projet a donc décidé de déposer un dossier définitif en avril 2020. Si le projet est financé, il doit commencer en janvier 2021 pour 42 mois.

Le projet Dispositif CapBioMC est l'un des Bio-projets de l'Initiative Bio Massif Central, dans l'axe « Une bio locale plus durable ».

Investissement du Pôle Bio MC dans des demandes de financement pour de nouveaux projets

En 2019, en plus du travail mené sur le projet CasDar CapBioMC (voir précédemment IDEBIO – Axe B), le Pôle Bio MC s'est investi dans le développement de deux nouveaux projets avec constitution d'un dossier soit de manifestation d'intérêt soit de demande de subvention :

- Le projet CasDar PROVerBIAL, porté par l'institut de l'Elevage avec le Pôle comme partenaire (dépôt d'une manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet CasDar Innovation et partenariat) ;
- Le projet BioTransfert 20-21, concernant seulement le Pôle (avec un appui d'ABioDoc) déposé auprès de la Convention Massif Central.

Le Pôle Bio MC a aussi participé, de façon plus limitée que pour les deux précédents cas, au développement du projet JACCADIT (*Création d'un **J**eu de rôle pour l'**A**ccompagnement de **C**ollectifs en **C**onversion à l'**A**griculture **B**iologique **D**ans les terr**IT**oires*), porté par VetAgro Sup, qui débutera en 2020 (financement dans le cadre de I-Site Clermont – Clermont Auvergne Project – CAP 20-25).

Rappel : le Pôle a aussi lancé un travail dans le cadre d'ITAB Lab sur un projet commun aux membres de cette association sur le criblage variétal, sans dépôt de dossier (voir « Investissement dans ITAB Lab et Appui à l'ITAB » – Chapitre « Fonctionnement du Pôle »).

Projet PROVerBIAL : PROduire de la Viande BIologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin ALlaitant

Dès 2018, en lien étroit avec les actions menées dans le cadre de BioViandes MC, le Pôle Bio Massif Central s'est investi dans une dynamique portée par l'Institut de l'Elevage et l'ITAB autour des besoins de la filière allaitante bovine. Ainsi, en 2019, le Pôle a participé à des réunions de travail et des échanges par mails, puis à la rédaction d'un projet, débouchant en novembre 2019 au dépôt d'une manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet CasDar « Innovation et partenariat 2020 ». Ce projet, avec comme chef de file l'Institut de l'Elevage, porte plus particulièrement sur la voie mâle, avec l'objectif d'explorer de nouveaux produits et débouchés pour la viande de bovins mâles de races allaitantes, produits en AB. L'investissement du Pôle a aussi favorisé l'intégration dans l'équipe projet de PROVerBIAL de partenaires de BioViandes : la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et Bio Nouvelle-Aquitaine. Suite au dépôt de la manifestation d'intérêt, le projet a reçu un avis très favorable (note A), ce qui a amené au dépôt d'un dossier définitif en avril 2020. Dans le projet final, le Pôle est notamment chef de file d'une action et Myriam Vallas chef adjointe du projet. Si le projet est financé, il doit commencer en janvier 2021 pour 42 mois.

Eléments sur le projet PROVerBIAL (issus du dossier définitif déposé en avril 2020)

OBJECTIFS - La consommation de produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique est en plein essor. Les produits carnés n'échappent pas à

cette tendance, encouragée par les plans de filière des Etats Généraux de l'Alimentation qui ambitionnent de doubler en 5 ans la production de viande bovine AB et de proposer dès 2022 au moins 20% de produits AB en restauration scolaire et d'entreprise (RestoCo). Ce projet vise à positionner le troupeau bovin allaitant dans l'offre de viande issue de l'Agriculture Biologique sur le segment de la RestoCo. Il s'agira de proposer des itinéraires techniques alternatifs à la production de maigres, qui valorisent la voie mâle (jeunes rosés, bœufs rajeunis), en cohérence avec les contraintes de production liées au cahier des charges et les attentes nouvelles des consommateurs en restauration hors domicile. La pertinence économique et environnementale de ces itinéraires, et le positionnement marché de ces nouveaux produits seront objectivés dans deux contextes territoriaux qui serviront de support méthodologique à l'élaboration des outils de développement et actions de transfert.

ACTIONS

. Action 1 : *Analyse de la place du troupeau bovin allaitant dans la filière de viande biologique et perspectives d'évolution*

. Action 2 : *Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB*

. Action 3 : *Caractérisation de ces nouveaux produits face aux attentes des consommateurs de restauration collective*

. Action 4 : *Démarche participative territorialisée pour accompagner le transfert et le développement de filières – Valorisation et Gouvernance*

RESULTATS ET VALORISATION ATTENDUS

Un état des lieux de la production nationale de viande bovine issue de l'Agriculture Biologique constituera le 1er niveau d'information et de réflexions en direction de la filière. Un zoom particulier sera fait sur deux territoires d'étude pour alimenter l'analyse et la construction de diagnostics territoriaux fins à destination des acteurs locaux. Des enquêtes filière en début de projet permettront d'affiner les choix techniques des tests de production de jeunes bovins mâles de type rosé (autour d'1 an) ou Bœufs jeunes (autour de 2 ans). En fin de projet, les mêmes enquêtes permettront d'interroger aux vues des résultats sur les freins à lever et les leviers à développer. Les résultats des tests seront formalisés sous forme de fiches techniques présentant les itinéraires de production dans différents contextes, fourragers en particulier. Les fiches Produit présenteront les nouveaux produits commerciaux qui seront caractérisés par des indicateurs de qualité intrinsèques et extrinsèques mis en évidence dans les tests en situation de consommateur. Durant le projet, une démarche participative territorialisée permettra, par itération, de co-construire les actions de transfert d'innovation. La synthèse des arguments à mettre en avant pour favoriser le développement de filière BIO pour la RestoCo dans deux contextes territoriaux pourront servir de recommandation pour le déploiement dans d'autres territoires. Les résultats des actions seront communiqués sous forme de publications techniques et scientifiques, et de supports pédagogiques. Ils seront présentés en conférences aux instances professionnelles et lors des principaux évènements nationaux (journées techniques, salons, colloques…). Ils bénéficieront également du relais par les sites web et bulletins et newsletters des partenaires. Des personnes ressources impliquées dans le projet contribueront aussi, à la demande, à la dissémination des acquis du projet.

Projet BioTransfert 20-21

Ce projet a été déposé en 2019 auprès de la Convention Massif Central et concerne le Pôle Bio MC (avec une prestation d'ABioDoc). Axé sur le transfert de connaissances, en grande part dans le prolongement de l'action « BioTransfert » (voir précédemment chapitre « Les projets »), ce projet commencera en janvier 2020 pour deux années, la demande de financement ayant été acceptée.

Eléments sur le projet

La finalité de ce projet est une meilleure valorisation, à l'échelle du Massif Central, des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB, en particulier dans les filières d'élevages biologiques à base d'herbe, auprès d'un public toujours croissant et divers (agriculteurs, bio ou non, conseillers, chercheurs, enseignants, apprenants

mais aussi collectivités territoriales ou encore décideurs).

Pour ce faire, ce projet a **trois objectifs opérationnels** :

- Un accroissement des démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB ;
- Une capitalisation renforcée de l'existant ;
- Une meilleure diffusion et appropriation des connaissances.

Ce projet **compte trois actions** :

Action A : Renforcer les démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et pratiques, en particulier pour les élevages biologiques à base d'herbe, avec les volets suivants :

- Développer une démarche de coopération avec le LIT EHM ;
- Renforcer les synergies et collaborations avec des établissements d'enseignement agricoles du Massif Central ;
- Poursuivre les synergies avec les porteurs de projets sur les filières d'élevage à base d'herbe du MC ;
- Engager une démarche de collaboration avec d'autres territoires de massif sur la question de la valorisation des connaissances sur les filières d'élevages biologiques à base d'herbe en montagne.

Action B : Renforcer les supports et les canaux de valorisation (capitalisation et diffusion) des connaissances pour les élevages biologiques à base d'herbe, avec deux volets :

- Consolider l'existant en termes de capitalisation et diffusion ;
- Développer de nouveaux outils de valorisation.

Action C : Action transversale, avec deux tâches :

- Assurer le suivi financier et administratif ;
- Communiquer et valoriser.

Projet JACCADIT : Création d'un Jeu de rôle pour l'Accompagnement de Collectifs en Conversion à l'Agriculture Biologique Dans les terrIToires

Eléments sur le projet

Se convertir à l'agriculture biologique (AB), ou développer l'AB dans un territoire pour répondre à des enjeux économiques ou environnementaux, soulève de nombreuses questions, dont les réponses sont parfois de l'ordre de la construction collective. Par une approche collaborative entre chercheurs et membres de la société civile, l'objectif est la création d'un jeu de rôle qui pourra être utilisé comme outil d'accompagnement pour des collectifs en questionnement sur la transition vers l'AB dans un territoire, voire même en amont pour la constitution d'un groupe voulant réfléchir à la conversion.

Dans le cadre de ce projet porté par VetAgro Sup et qui débutera en 2020, le Pôle apportera un appui limité (2 jours) et mobilisera notamment les résultats de BioRéférences.

COMMUNICATION ET VALORISATION

Refonte et harmonisation des identités visuelles du Pôle et de ses projets

Dans le cadre du projet IDEBIO (voir précédemment), il a été engagé un important travail de communication, en priorité axé sur le Pôle Bio MC et l'Initiative Bio MC, mais qui a aussi concerné les projets pilotés par notre association.
Ceci a notamment inclus un travail de refonte et d'harmonisation des identités visuelles du Pôle et de ses projets, en lien avec le dépôt, finalisé en 2020, de la marque Bio Massif Central et du visuel suivant, déclinable en toutes couleurs :

Exemples de logos crées dans ce cadre :

- Logo du Pôle :
- Logo de l'Initiative :
- Logo pour les réseaux sociaux :
- Logo du projet BioViandes :
- Logo du réseau MéliBio :

Fort investissement sur le web pour la communication et la valorisation

Cet effort de communication engagé en 2019 s'est aussi concrétisé par un important investissement sur le web, via la refonte ou la création de sites web et dans les réseaux sociaux.

Coté sites web, le site du Pôle Bio MC a été refait et le site du projet BioRéférences enrichi. Trois nouveaux sites ont été mis en ligne : celui de MéliBio, de l'Initiative Bio Massif Central et du projet BioViandes.

Pour ce qui est des réseaux sociaux, nous nous sommes investis en 2019 sur Twitter et LinkedIn. A noter qu'une page Facebook a été créée en mars 2020, dans le prolongement de cette dynamique.

Tout ce travail a aussi donné lieu à la publication de nombreux posts et articles d'actualités, sur les réseaux sociaux et les divers sites, amenant à une meilleure visibilité du Pôle et des résultats de ses projets.

Exemples de posts ou articles d'actualité :

BioThémas 2019

2019 a été l'année de la 7ème édition des BioThémas, co-organisée par le Pôle Bio Mc et l'ITAB. Cet évènementiel, dédié à l'AB, réalisé à l'occasion du Sommet de l'Elevage, a pour but de diffuser, à travers des conférences, des résultats de la recherche-développement ou des actions remarquables menées en AB, aussi bien au niveau Massif Central, que régional ou national.

Les conférences réalisées se sont étalées sur trois demi-journées et ont accueilli plus de 100 personnes.

Cette année, les filières et la question de la santé animale dans les élevages de ruminants bio ont été particulièrement mises à l'honneur**.** Les intervenants issus de Chambres d'agriculture, de la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou, de l'Institut de l'Elevage, de l'AVEM (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois) et de la FEVEC (Fédération des Eleveurs et des Vétérinaires en Convention) se sont appuyés principalement sur les résultats de projets pilotés par le Pôle Bio Massif Central et par l'ITAB**.**

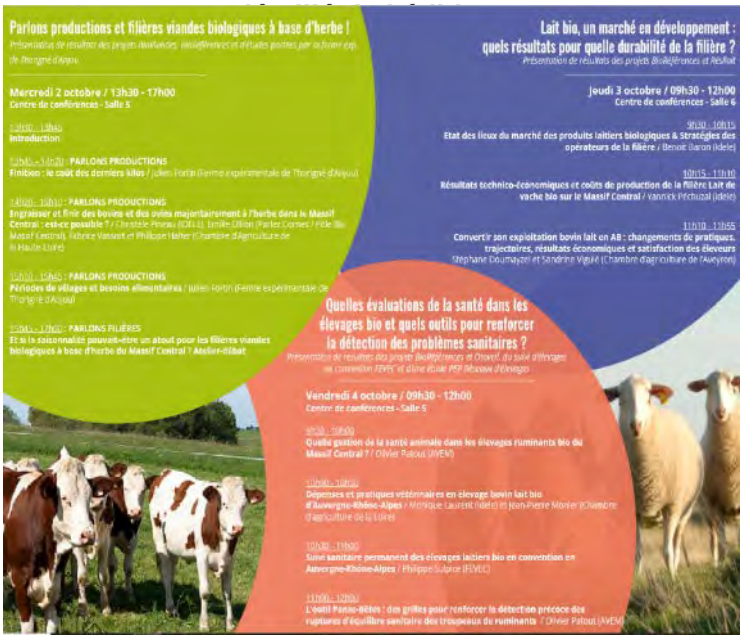

Un nouveau logo pour les BioThémas :

Pour rappel, ont aussi eu lieu dans le cadre de projets pilotés par le Pôle…

- Une journée FaSolBio (Fabrique à solutions Bio), dans le cadre de la clôture du projet MéliBio, le 09 mars 2019.

Atelier de co-construction – Journée FaSolBio mars 2019

- Plusieurs présentations concernant des résultats de projets pilotés par le Pôle Bio MC au Tech&Bio de septembre 2019.

- La présentation et/ou la diffusion de fiches sur les projets MéliBio, BioRéférences et BioViandes lors du colloque « Autour des prairies » organisé par le Cluster herbe, en novembre 2019.
- La diffusion de 3 bulletins « BioTransfert Infos ».
- La diffusion de plusieurs documents de valorisation sur les sites des projets :
  - BioRéférences https://bioreferences.bioetclic.org

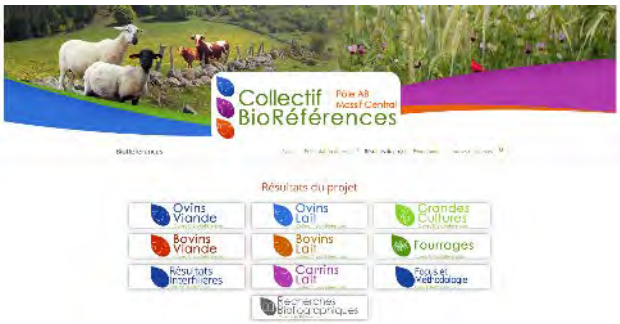

  - MéliBio https://melibio.bioetclic.org/
  - BioViandes https://bioviandes.bioetclic.org/

Rapport financier

BILAN

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise: Pôle AB Massif Central — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*: 12
Adresse de l'entreprise: VetAgroSup - Campus Agronomique de Clermont-Fd — Durée de l'exercice précédent*: 12
Numéro SIRET*: 422041848 — Code APE: 9499Z

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*				
	Frais de recherche et développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 975,94	1 824,01	151,93	118,00
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	8 603,60	7 402,76	1 200,84	1 129,63
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*				
	TOTAL (I)	10 579,54	9 226,77	1 352,77	1 247,63
ACTIF CIRCULANT – STOCKS*	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	14 459,51		14 459,51	12 691,63
	Autres créances (3)	264 918,27		264 918,27	431 066,98
	Capital souscrit et appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :				
	Disponibilités	82 615,15		82 615,15	26 638,62
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	962,25		962,25	719,65
	TOTAL (II)	362 955,18		362 955,18	471 116,88
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif* (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	373 534,72	9 226,77	364 307,95	472 364,51

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances	

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves Dont reserve relative à l'achat d'oeuvre originaires d'artistes vivants*)		
	Report à nouveau	7 636,19	1 972,44
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 008,81	5 663,75
	Subventions d'investissement	1 513,57	1 792,93
	Provisions réglementées *	8,00	
	TOTAL (I)	1 148,95	9 429,12
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	25 000,00	30 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 551,43	12 506,85
	Dettes fiscales et sociales	42 710,84	36 961,27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11,40	36 337,63
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	282 885,33	347 129,64
	TOTAL (IV)	363 159,00	462 935,39
	Écarts de conversion passif* **(V)**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	364 307,95	472 364,51
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Dont Écart de réévaluation libre		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXCERCICE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise : Pôle AB Massif Central

		Exercice N			Exercice (N-1)
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				
	Production vendue – biens				
	Production vendue – services*	16 209,00		16 209,00	32 984,69
	Chiffres d'affaires nets*	16 209,00		16 209,00	32 984,69
	Production stockée*				
	Action de mécénat				
	Subventions d'exploitation			133 263,14	93 012,80
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				1 207,22
	Autres produits (1) (11)			13 686,35	9 000,39
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			163 158,49	136 205,10
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (marchandises)*				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			40 604,35	24 614,91
	Impôts, taxes et versements assimilés*			638,95	578,31
	Salaires et traitements*			93 285,77	72 846,58
	Charges sociales (10)			32 634,67	27 773,04
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *			1 070,86	1 148,38
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions				
	Autres charges			3 292,73	3 474,45
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			171 527,33	130 435,67
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-8 368,84	5 769,43
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			529,69	117,56
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			529,69	117,56
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				
	Intérêts et charges assimilées (6)			441,02	502,63
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			441,02	502,63
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				88,67	-385,07
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-8 280,17	5 384,36

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	279,36	279,39
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	279,36	279,39
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8,00	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	8,00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		271,36	279,39
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**			
Impôts sur les bénéfices * **(X)**			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		163 967,54	136 602,05
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		171 976,35	130 938,30
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		-8 008,81	5 663,75

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) dont	produits de locations immobilières			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
(3) dont	- Crédit-bail mobilier			
	- Crédit-bail immobilier			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(9)	Dont transfert de charges			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant — primes et cotisations complé-mentaires personnelles facultatives			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole Prestations		
TOTAL	0,00	0,00

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour congés à payés et la provision pour charges sociales sur congés à payés ont été calculée selon la règle du 22ème (adaptation de la règle du 26ème pour les entreprises travaillant sur la base de 5 jours ouvrés par semaine) avec proratisation selon le pourcentage du temps de travail de chaque salarié.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Pôle AB Massif Central

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Consécutives à une réévaluat° ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement poste à poste	Par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	**TOTAL I**						
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	1 687,94		288,00			1 975,94
Terrains							
Construct.	sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	inst. générales, agencements						
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 715,60		888,00			8 603,60
	Emballages récupérables et						
	TOTAL III	7 715,60		888,00			8 603,60
TOTAL GENERAL		9 403,54		1 176,00			10 579,54

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations concernent à hauteur de 4 547,63 € du matériel acquis dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS, objet d'une subvention d'investissement de l'AGEFIPH à hauteur de 6 000 €.

Pôle AB Massif Central

Etat des amortissements

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	**TOTAL I**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	1 569,94	254,07		1 824,01
Terrains					
Construct.	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	inst. générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements et aménagements				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 585,97	816,79		7 402,76
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL III	6 585,97	816,79		7 402,76
	TOTAL GENERAL	8 155,91	1 070,86		9 226,77

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Dérogatoire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au débit du compte « 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations ».

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 459,51	14 459,51	
Divers états et autres collectivités publiques	264 918,27	264 918,27	
Débiteurs divers	0,00	0,00	
Charges constatées d'avance	962,25	962,25	
TOTAL	280 340,03	280 340,03	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	25 000,00	25 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 551,43	12 551,43		
Personnel et comptes rattachés	24 924,52	24 924,52		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 633,97	17 633,97		
Dettes fiscales	152,32	152,32		
Autres dettes	11,40	11,40		
Produits constatés d'avance	282 885,33	282 885,33		
TOTAL	363 158,97	363 158,97		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 000,00			

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des créances « Divers état et autres collectivités publiques » et des « Autres dettes » :

Dans le cadre du projet MéliBio 3ème tranche, porté par le Pôle Bio Massif Central, l'association reçoit de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne la totalité de la subvention pour l'ensemble des partenaires du projet. Cette subvention est ensuite reversée par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central à ses partenaires pour la part qui leur revient en fonction des engagements pris par ces partenaires et des actions et dépenses qu'ils auront justifiées.
Ainsi, au titre de la convention de financement établie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central, perçoit une subvention de 47 702 € (créance enregistrée au débit du compte 441700 – Subventions d'exploitation).
En contrepartie, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central reverse à ses partenaires au titre de leur financement 36 337,63 € (dette enregistrée au débit du compte 466100 – Subventions à reverser).
La subvention nette réellement attribuée au Pôle Agriculture Biologique Massif Central est donc de 11 364,37 €.
Cette subvention a été réglée durant l'exercice 2019. L'Agence de l'Eau Adour Garonne a versé au Pôle Bio MC le solde de la subvention. Le Pôle Bio MC a, à son tour, reversé aux partenaires du projet le solde de la subvention leur revenant. Le compte 466100 – Subventions à reverser a donc été soldé et la dette inscrite au bilan dans le poste « Autres dettes » s'est donc éteinte.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Clients et comptes rattachés	0,00
Autres créances	0,00
TOTAL	0,00

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 659,78
Dettes fiscales et sociales	32 377,52
TOTAL	36 037,20

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	962,25
TOTAL	962,25
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	282 885,33
TOTAL	282 885,33

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Créances clients	0,00		
Subventions	282 885,33		
Aides à recevoir	0,00		
Fonds privés	0,00		
TOTAL	282 885,33		

Subventions d'équipement

La subvention d'équipement reçue de l'AGEFIPH pour un montant de 6 000 € dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS concerne du mobilier (4 175,50 €) et du matériel informatique (1 824,50 €). La partie correspondante au matériel informatique a été entièrement amortie. La partie correspondante au mobilier est amortie à hauteur de 2 661,93 €.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

Produits et charges sur exercices antérieurs

Charges sur exercices antérieurs	Montant
Charges de personnel	0,00
Autres charges de gestion courante	0,00
Charges financières	0,00
TOTAL	0,00
Produits sur exercices antérieurs	**Montant**
Ventes et réduction de ventes	0,00
Subventions d'exploitation	0,00
Autres produits de gestion courante	0,00
Produits financiers	0,00
TOTAL	0,00

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00
TOTAL	0,00

Continuité d'exploitation – Evènements postérieurs à la clôture

Le niveau d'activité du Pôle Bio MC a commencé à être impacté par l'épidémie de COVID-19 dès le mois de mars 2020 et l'on peut s'attendre à un impact sur les états financiers de 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, de l'absence de visibilité sur sa durée et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises qui ont pu être mises en œuvre quand cela était possible, il est difficile d'en apprécier, à ce jour, l'impact chiffré.

Le Pôle Bio MC a mis en place des mesures afin de maintenir la continuité de l'activité (généralisation du télétravail) et de sauvegarder l'emploi (demande d'activité partielle). D'ores et déjà, la majorité des actions de communication (exemple : organisation d'évènementiels) et de développement (notamment entretiens avec des entreprises dans le cadre de la recherche de mécénat) envisagées a été au mieux reportée à une date non encore fixée à ce jour, voire annulées pour certaines actions.

A la date d'arrêté des comptes, le Pôle Bio MC n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont donc été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

BUDGET 2020

DEPENSES		RECETTES	
FRAIS DE PERSONNEL	**125 059,2**	**SUBVENTIONS**	**159 720,5**
CDI	87 542,3	RESILAIT	3 888,0
CDD	33 954,6	BIO REF 2 B	5 277,0
Provision CP	984,0	BIOVIANDES 1	731,6
Indemnisation activité partielle	2 578,3	BIOREF 3	3 300,0
		BIOVIANDES 2	3 300,0
FRAIS DE STRUCTURE	**15 750,0**	AGOR@GRI	5 830,9
		BIOTRANSFERT 20-21	19 314,1
FRAIS FINANCIERS	**600,0**	IDEBIO – A	79 309,2
emprunts, agios et intérêts débiteurs		IDEBIO – B	38 769,7
FRAIS LIES AUX PROJETS	**43 367,6**	**AUTOFINANCEMENT**	**25 056,3**
RESILAIT	500,0	Adhésions sur année en cours	9 500,0
BIO REF 2 B	792,5	Prestations	785,0
BIOVIANDES 1	0,0	Prestations pour ABioDoc (notices)	3 000,0
BIOREF 3	0,0	Contributions Développement de Projets	0,0
BIOVIANDES 2	0,0	Produits financiers	130,0
AGOR@GRI	750,0	Indemnité activité partielle	2 039,8
BIOTRANSFERT 20-21	13 825,1	Fonds propres (mécénat, …)	9 601,5
IDEBIO – A	14 500,0		
IDEBIO – B	13 000,0		
TOTAL DEPENSES :	**184 776,8**	**TOTAL RECETTES :**	**184 776,8**

REMARQUE SUR LA LIGNE FONDS PROPRES

Cette ligne correspond au montant qu'il faudrait réunir dans le cadre des collectes de fonds privés (mécénat, partenariats, appel à la générosité du public) afin d'amener le budget à l'équilibre.

https://pole-bio-massif-central.org/

@BioMassif